

L'Essentiel des Conventions Collectives Papiers Cartons - 1 jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Connaître les stipulations essentielles des conventions collectives papiers et cartons
- ✓ Dresser une liste des différences entre ces stipulations essentielles et les règles d'entreprise
- ✓ Comprendre la négociation au niveau de la branche et son articulation avec les sources internes à l'entreprise (contrat de travail usage, convention d'entreprise)
- ✓ Réaliser toutes les obligations d'information de ces conventions dans l'entreprise
- ✓ Ne pas commettre les erreurs communes dans l'application de ces conventions

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Introduction**
Présentation des participants et de leurs attentes. Rappel des objectifs de la formation et du programme
- **Prolégomènes**
 - Pourquoi une convention collective de branche ?
 - Comment est-elle conclue/révisée ?
 - Qui doit l'appliquer et à quel moment ?
 - Quelles obligations de publicité en interne ?
 - Focus : quelles règles de représentativité dans l'avenir ? - Comment articuler cette convention avec les règles internes à l'entreprise ?
- **Le contrat de travail**
 - La difficile « catégorisation » des salariés ;
 - Les mentions obligatoires ;
 - La période d'essai ;
 - Les spécificités des cadres « débutants » ;
 - La suspension du contrat de travail : la maladie, l'accident, la maternité
- **La rupture du contrat de travail**
 - Les licenciements « à risque » dans la Convention Collective de Branche ;
 - Les préavis ;
 - Le montant des indemnités de rupture (licenciement, mise à la retraite, départ à la retraite...) ;
 - Renonciation à la clause de non-concurrence.
- **La rémunération (brève introduction : voir formation « Optimiser la paie »)**
 - Les minima conventionnels ;
 - Les primes et avantages « usuels ».
- **Les représentants du personnel**
 - Les panneaux d'affichage ;
 - Les réunions paritaires de branche ;
 - Le financement des activités sociales et culturelles CSE
- **La durée du travail (approfondissement selon les problématiques réelles des participants)**
 - Les congés payés ;
 - L'aménagement du temps de travail sur l'année ou plusieurs semaines ;
 - Le calcul des heures supplémentaires ;
 - Les conventions de forfait en jour sur l'année...

Conclusion du stage

L'Essentiel des Conventions Collectives Papiers Cartons - 1 jour

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE :

Moyens pédagogiques

Avant la formation : questionnaire adressé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes, le contexte de l'entreprise et leurs problématiques actuelles. Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés. Pendant la formation : documentation pédagogique (support de formation) remis à l'apprenant. Après la formation : envoi des réponses et documentations relatives aux problématiques demandant plus de recherches.

Moyens techniques

Salle équipée ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

Moyens d'encadrement

Juriste social depuis plus de 20 ans, titulaire d'un DEA de droit social (Bac +5), le formateur possède une expérience de 12 années des conventions collectives papiers et cartons acquise auprès des entreprises du secteur ainsi que 5 années en tant que formateur. Ainsi, au-delà de l'aspect juridique, les participants ont connaissance de la pratique générale des autres entreprises et de réponses proches du terrain.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RESULTATS :

Suivi de l'exécution

- ✓ La formation se déroule en séquences alternées de périodes théoriques et pratiques. Interactions constantes entre l'animateur et les stagiaires et entre les stagiaires (échanges des cas pratiques). Vérification de la compréhension des réponses apportées. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée.

Appréciation des résultats

- ✓ Exercices
- ✓ Mises en situation
- ✓ Evaluation des acquis tout au long de la formation
- ✓ Bilan de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de fin de formation.

PUBLIC VISE : Fonctions RH (paie, juriste social, DRH...).

PREREQUIS : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

NOMBRE DE STAGIAIRE : Minimum 4 / Maximum 12

TARIF : 400 euros HT (frais de déjeuner inclus)